

**CENTRE COMMUNAUTAIRE PRO-SANTÉ INC.**

**RAPPORT FINANCIER**

31 MARS 2023

**TABLE DES MATIÈRES**

	Page
Rapport de l'auditeur indépendant	1 - 4
Résultats	5
Évolution de l'actif net	6
Flux de trésorerie	7
Bilan	8 - 9
Notes complémentaires	10 - 16
Annexes	
Annexe A - Subventions	17
Annexe B - Programmes d'aide	17

## RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres de  
**CENTRE COMMUNAUTAIRE PRO-SANTÉ INC.**

### *Opinion avec réserve*

Nous avons effectué l'audit des états financiers de **CENTRE COMMUNAUTAIRE PRO-SANTÉ INC.** (la « corporation »), qui comprennent le bilan au 31 mars 2023, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, à l'exception des incidences du problème décrit dans la section « Fondement de l'opinion avec réserve » de notre rapport, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la corporation au 31 mars 2023, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

### *Fondement de l'opinion avec réserve*

Comme c'est le cas dans de nombreux organismes sans but lucratif, **CENTRE COMMUNAUTAIRE PRO-SANTÉ INC.** tire des produits provenant de dons, vente de vêtements, repas et activités dont il n'est pas possible d'auditer l'intégralité de façon satisfaisante. Par conséquent, notre audit de ces produits s'est limité aux montants inscrits dans les comptes de **CENTRE COMMUNAUTAIRE PRO-SANTÉ INC.** et nous n'avons pas pu déterminer si des ajustements pourraient devoir être apportés aux montants de ces produits comptabilisés, de l'excédent des produits sur les charges, des flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement pour les exercices clos les 31 mars 2023 et 2022, de l'actif à court terme au 31 mars 2023 et 2022, et de l'actif net au 1er avril 2021 et 2022 et 31 mars 2022 et 2023. Nous avons exprimé par conséquent une opinion d'audit avec réserve sur les états financiers de l'exercice clos le 31 mars 2022, en raison des incidences possibles de cette limitation de l'étendue des travaux.

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la corporation conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit avec réserve.

*Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers*

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la corporation à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la corporation ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la corporation.

*Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers*

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la corporation;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la corporation à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la corporation à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

*Deloitte, Touche, Bouchard et Associés*

Comptables professionnels agréés  
Société en nom collectif<sup>1</sup>

Baie-Saint-Paul (Québec)  
Le 14 juin 2023

<sup>1</sup> Par Sébastien Roy, CPA auditeur

## CENTRE COMMUNAUTAIRE PRO-SANTÉ INC.

## RÉSULTATS

EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2023

	2023	2022
<b>Produits</b>		
Subventions (annexe A)	373 098 \$	432 423 \$
Dons et commandites	171 503	112 022
Loyers	38 780	27 880
Vente de vêtements	118 326	86 398
Repas, activités et services	73 156	68 110
Revenus d'intérêts	6 726	1 242
Amortissement des apports reportés	5 106	5 079
	<u>786 695</u>	<u>733 154</u>
<b>Charges</b>		
Amortissement des immobilisations corporelles	14 230	15 372
Animation de projets	5 150	3 850
Assurances	9 147	9 241
Électricité et chauffage	14 346	13 851
Entretien et réparations	21 356	33 591
Essence, entretien et réparations du matériel roulant	3 411	4 847
Frais de déplacements	14 572	13 364
Honoraires professionnels	6 048	4 101
Papeterie et frais de bureau	11 029	7 185
Perte sur la cession d'immobilisations corporelles	1 211	-
Programmes d'aide (annexe B)	76 232	63 059
Repas et activités sociales	91 322	77 918
Salaires et charges sociales	430 772	417 054
Taxes et permis	4 611	3 459
Télécommunications	5 120	5 175
	<u>708 557</u>	<u>672 067</u>
<b>Excédent des produits sur les charges</b>	<u>78 138 \$</u>	<u>61 087 \$</u>



**CENTRE COMMUNAUTAIRE PRO-SANTÉ INC.**

7

**FLUX DE TRÉSORERIE****EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2023**

	<u>2023</u>	<u>2022</u>
<b>ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT</b>		
Excédent des produits sur les charges	78 138 \$	61 087 \$
Éléments n'affectant pas la trésorerie :		
Amortissement des apports reportés	(5 106)	(5 079)
Amortissement des immobilisations corporelles	14 230	15 372
Perte sur la cession d'immobilisations corporelles	1 211	-
	<u>88 473</u>	<u>71 380</u>
Variation nette d'éléments hors trésorerie liés au fonctionnement (note 3)	<u>(60 940)</u>	<u>103 079</u>
Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement	<u>27 533</u>	<u>174 459</u>
<b>ACTIVITÉ D'INVESTISSEMENT</b>		
Acquisition d'immobilisations corporelles, soit les flux de trésorerie liés à l'activité d'investissement	<u>(148 418)</u>	<u>(2 213)</u>
<b>ACTIVITÉ DE FINANCEMENT</b>		
Augmentation des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles, soit les flux de trésorerie liés à l'activité de financement	<u>147 420</u>	<u>1 414</u>
<b>AUGMENTATION DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE</b>	26 535	173 660
<b>TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU DÉBUT</b>	<u>755 369</u>	<u>581 709</u>
<b>TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN</b>	<u>781 904 \$</u>	<u>755 369 \$</u>
<b>CONSTITUTION DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE</b>		
Encaisse	60 113 \$	349 937 \$
Placements temporaires	721 791	405 432
	<u>781 904 \$</u>	<u>755 369 \$</u>

# CENTRE COMMUNAUTAIRE PRO-SANTÉ INC.

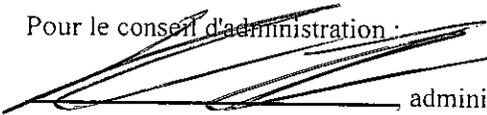
8

## BILAN

AU 31 MARS 2023

	2023	2022
<b>ACTIF</b>		
<b>À COURT TERME</b>		
Encaisse	60 113 \$	349 937 \$
Placements temporaires (note 4)	721 791	405 432
Comptes clients et autres créances (note 5)	34 334	29 787
Subventions à recevoir	3 855	9 822
Frais payés d'avance	10 409	3 998
<b>TOTAL DE L'ACTIF À COURT TERME</b>	830 502	798 976
PLACEMENT (note 6)	40 000	40 000
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (note 7)	293 155	160 178
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>	1 163 657 \$	999 154 \$

Pour le conseil d'administration :

 administrateur

 administrateur

## CENTRE COMMUNAUTAIRE PRO-SANTÉ INC.

## BILAN

AU 31 MARS 2023

	2023	2022
<b>PASSIF</b>		
<b>À COURT TERME</b>		
Créditeurs (note 8)	50 126 \$	58 379 \$
Prêt remboursable à demande, sans intérêts	10 000	10 000
Apports perçus d'avance (note 9)	108 108	155 804
<b>TOTAL DU PASSIF À COURT TERME</b>	<b>168 234</b>	<b>224 183</b>
APPORTS REPORTÉS (note 10)	202 770	60 456
<b>TOTAL DU PASSIF</b>	<b>371 004</b>	<b>284 639</b>
<b>ACTIF NET</b>		
Investi en immobilisations corporelles	130 385	139 722
Affecté à l'aide et à la transformation alimentaires	425 337	361 749
Affecté à la rénovation du bâtiment	26 000	26 000
Affecté à la joujouthèque	13 371	15 543
Affecté au matériel roulant	60 000	35 000
Non affecté	137 560	136 501
<b>TOTAL DE L'ACTIF NET</b>	<b>792 653</b>	<b>714 515</b>
<b>TOTAL DU PASSIF ET DE L'ACTIF NET</b>	<b>1 163 657 \$</b>	<b>999 154 \$</b>

# CENTRE COMMUNAUTAIRE PRO-SANTÉ INC.

## NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2023

---

### **1 - STATUT ET OBJECTIFS DE L'ORGANISME**

La corporation est constituée en vertu de la partie III de la Loi sur les compagnies du Québec et est un organisme de bienfaisance enregistré au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu. Ses activités sont sans but lucratif et visent le maintien et l'amélioration des conditions de vie des personnes âgées et des personnes en perte d'autonomie ou en situation de pauvreté.

### **2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES**

La corporation applique les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

#### **Utilisation d'estimations**

La préparation des états financiers exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés au titre des actifs et des passifs et sur les montants comptabilisés au titre des produits et des charges pour les exercices visés. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations. Les principales estimations portent sur la durée de vie utile des immobilisations corporelles.

#### **Comptabilisation des produits**

La corporation applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont comptabilisés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont comptabilisés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée. Les apports affectés à l'acquisition d'immobilisations amortissables sont reportés et comptabilisés aux résultats au même rythme que les immobilisations afférentes.

Les produits de location provenant de contrats de location-exploitation sont inclus dans les résultats selon une formule linéaire sur la durée du bail.

Les autres revenus sont constatés lorsque les produits sont livrés ou que les services sont rendus et que le recouvrement est raisonnablement certain.

#### **Trésorerie et équivalents de trésorerie**

La politique de la corporation consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires, y compris les découverts bancaires lorsque les soldes bancaires fluctuent souvent entre le positif et le négatif, et les placements temporaires dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition.

# CENTRE COMMUNAUTAIRE PRO-SANTÉ INC.

## NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2023

---

### 2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

#### Instrument financiers

##### Évaluation initiale

La corporation évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers créés ou échangés dans des opérations conclues dans des conditions de pleine concurrence à la juste valeur. Les actifs financiers et passifs financiers qui ont été créés ou échangés dans des opérations entre apparentés, sauf pour les parties qui n'ont pas d'autre relation avec la corporation qu'en leur qualité de membres de la direction, sont initialement évalués au coût.

##### Évaluation ultérieure

La corporation évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût ou au coût après amortissement.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement se composent de l'encaisse, des placements temporaires, des comptes clients, des billets à recevoir, des subventions à recevoir et de la donation à recevoir. Les passifs financiers évalués au coût après amortissement se composent des fournisseurs et frais courus et du prêt remboursable à demande.

#### Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties en fonction de leur durée de vie utile respective selon la méthode de l'amortissement dégressif et aux taux indiqués ci-dessous :

	Taux
Bâtiment	4 %
Matériel informatique	30 %
Matériel roulant	30 %
Mobilier et équipement	20 %

#### Actif net investi en immobilisations corporelles

La corporation a convenu de grever d'une affectation interne le montant de l'actif net investi en immobilisations corporelles.

#### Apports reçus sous forme de biens et services

Les bénévoles consacrent environ 3 422 heures par année à aider la corporation dans la poursuite de ses activités. De plus, la corporation bénéficie de certains biens fournis gratuitement par la population et des entreprises privées. Ces biens ont trait à la fourniture de denrées non périssables pour les personnes défavorisées. En raison de la difficulté de déterminer la juste valeur de ces apports, les biens et services décrits ci-dessus ne sont pas constatés dans les états financiers.

# CENTRE COMMUNAUTAIRE PRO-SANTÉ INC.

## NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2023

### 2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

#### Dépréciation d'actifs à long terme

Les immobilisations corporelles sont soumises à un test de recouvrabilité lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Une perte de valeur est comptabilisée lorsque leur valeur comptable excède les flux de trésorerie non actualisés découlant de leur utilisation et de leur sortie éventuelle. La perte de valeur comptabilisée est mesurée comme étant l'excédent de la valeur comptable de l'actif sur sa juste valeur.

### 3 - VARIATION NETTE D'ÉLÉMENTS HORS TRÉSORERIE LIÉS AU FONCTIONNEMENT

	2023	2022
Comptes clients et autres créances	(4 547) \$	(11 460) \$
Subventions à recevoir	5 967	57 840
Frais payés d'avance	(6 411)	774
Créditeurs	(8 253)	29 893
Apports perçus d'avance	(47 696)	26 032
	(60 940) \$	103 079 \$

### 4 - PLACEMENTS TEMPORAIRES

	2023	2022
Placement temporaire, 2,5%	321 791 \$	405 432 \$
Dépôt à terme, 3,85%, échéant en août 2023	400 000	-
	721 791 \$	405 432 \$

### 5 - COMPTES CLIENTS ET AUTRES CRÉANCES

	2023	2022
Clients	9 616 \$	16 393 \$
Sommes à recevoir de l'État	22 968	12 363
Billets à recevoir, sans intérêts	1 750	1 031
	34 334 \$	29 787 \$

### 6 - PLACEMENT

	2023	2022
Donation à recevoir, sans intérêts ni modalités d'encaissement, au coût après amortissement	40 000 \$	40 000 \$
	40 000 \$	40 000 \$

# CENTRE COMMUNAUTAIRE PRO-SANTÉ INC.

## NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2023

### 6 - PLACEMENT (suite)

En juillet 2015, la corporation a obtenu un don affecté au programme Aide Partage.

### 7 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	Coût	Amortissement cumulé	2023	2022
			Valeur nette	Valeur nette
Terrain	6 100 \$	- \$	6 100 \$	6 100 \$
Bâtiment	619 503	381 177	238 326	113 948
Matériel informatique	17 987	9 194	8 793	3 662
Matériel roulant	27 204	25 871	1 333	1 904
Mobilier et équipement	179 143	140 540	38 603	34 564
	<b>849 937 \$</b>	<b>556 782 \$</b>	<b>293 155 \$</b>	<b>160 178 \$</b>

### 8 - CRÉDITEURS

	2023	2022
Fournisseurs et frais courus	50 118 \$	46 376 \$
Sommes à remettre à l'État	8	12 003
	<b>50 126 \$</b>	<b>58 379 \$</b>

# CENTRE COMMUNAUTAIRE PRO-SANTÉ INC.

## NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2023

### 9 - APPORTS PERÇUS D'AVANCE

Les apports perçus d'avance correspondent à des montants reçus au cours de l'exercice ou d'un exercice antérieur et destinés à couvrir les dépenses afférentes à des projets spécifiques des exercices subséquents. Les montants reportés au 31 mars 2023 ainsi que les variations survenues se détaillent comme suit :

	2023	2022
Aide matérielle	6 657 \$	14 690 \$
Aide Partage	62 714	36 497
Fonds Jeunesse Bauer	22 686	12 050
Fonds Jeunesse Desjardins	3 050	3 502
Fonds soins palliatifs	12 553	12 666
Potagers partagés Charlevoix	448	472
Sécurité alimentaire Charlevoix-Ouest	-	1 294
Banques alimentaires du Québec	-	53 900
Programme Action Aînés du Québec	-	8 733
PFM	-	12 000
	108 108 \$	155 804 \$
	2023	2022
Solde au début	155 804 \$	129 772 \$
Apports de l'exercice	47 390	107 058
Montant viré aux produits	(95 086)	(81 026)
Solde à la fin	108 108 \$	155 804 \$

# CENTRE COMMUNAUTAIRE PRO-SANTÉ INC.

## NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2023

### 10 - APPORTS REPORTÉS

L'apport reporté afférent au programme Aide Partage découle d'une donation à recevoir à long terme spécifiquement affectée à ce projet par les donateurs. Cet apport sera viré graduellement aux apports reportés à court terme au fur et à mesure qu'il sera encaissé.

Les apports reportés afférents aux immobilisations corporelles découlent de subventions et commandites obtenues au cours des années pour l'achat d'équipement et de matériel roulant. Ces subventions sont virées graduellement aux produits sur la même base que l'amortissement des immobilisations corporelles en cause.

Les soldes au 31 mars 2023 ainsi que les variations survenues sont les suivantes :

	2023	2022
Aide-Partage	40 000 \$	40 000 \$
Immobilisations corporelles	162 770	20 456
	202 770 \$	60 456 \$
	2023	2022
Solde au début	60 456 \$	64 121 \$
Apports de l'exercice	147 420	1 414
Montant viré aux produits	(5 106)	(5 079)
Solde à la fin	202 770 \$	60 456 \$

### 11 - AFFECTATIONS INTERNES

Depuis juin 2009, les administrateurs ont convenu de réserver l'excédent (ou combler l'insuffisance) des sommes recueillies sur les montants utilisés afin de soutenir les activités futures de la « Moisson ».

Il en va de même pour la joujouthèque pour laquelle l'excédent (l'insuffisance) des revenus sur les charges d'un exercice s'ajoutent (diminuent) le montant affecté pour ce service.

Par ailleurs, un montant de 25 000 \$ a été affecté par les administrateurs pour du matériel roulant.

**CENTRE COMMUNAUTAIRE PRO-SANTÉ INC.**

## NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2023

---

**12 - INSTRUMENTS FINANCIERS****Risques financiers**

Les risques importants découlant d'instruments financiers auxquels la corporation est exposée au 31 mars 2023 sont détaillés ci-après.

**Risque de liquidité**

Le risque de liquidité est le risque que la corporation éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à ses passifs financiers. La corporation est exposée à ce risque principalement à l'égard de ses fournisseurs et frais courus et son prêt remboursable à demande.

**Risque de crédit**

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un actif financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait la corporation à subir une perte financière. Le risque de crédit pour la corporation est principalement lié aux comptes clients, aux billets à recevoir, aux subventions à recevoir et à la donation à recevoir.

**13 - CHIFFRES COMPARATIFS**

Certains chiffres de l'exercice 2022 ont été reclassés afin de rendre leur présentation identique à celle de l'exercice 2023.

# CENTRE COMMUNAUTAIRE PRO-SANTÉ INC.

17

## ANNEXES

EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2023

	2023	2022
<b>ANNEXE A - SUBVENTIONS</b>		
Banques alimentaires Canada	-	40 240 \$
Bureau de la députée	2 000	11 000
Centraide Québec et Chaudière-Appalaches		
Fonctionnement général	52 500	53 650
CIUSSS de la Capitale-Nationale		
Distribution de denrées alimentaires en contexte de pandémie	-	15 000
Distribution de denrées alimentaires auprès de la population	13 800	-
Soutien des organismes communautaires	221 587	208 010
Emploi-Québec	28 090	27 462
Emploi et Développement social Canada		
Emplois d'été Canada	-	4 123
Programme Nouveaux Horizons pour les aînés	-	21 160
MRC de Charlevoix	-	1 110
Programme Action Aînés Québec	14 943	14 693
Ville de Baie-Saint-Paul	40 178	35 975
	<u>373 098 \$</u>	<u>432 423 \$</u>
<b>ANNEXE B - PROGRAMMES D'AIDE</b>		
Aide alimentaire	60 072 \$	29 914 \$
Aide Partage	700	16 591
Fonds d'aide matérielle	7 533	7 676
Fonds Jeunesse Bauer	1 364	2 333
Fonds Jeunesse Desjardins	2 100	3 983
Fonds Sécurité alimentaire Charlevoix-Ouest	4 326	2 037
Fonds soins palliatifs	113	518
Potagers partagés Charlevoix	24	7
	<u>76 232 \$</u>	<u>63 059 \$</u>